

en capital. La SFI effectue elle-même des investissements privés directs et de portefeuille, donnant ainsi l'exemple. En 1986, par exemple, elle a investi 1,2 milliard de dollars, réussissant par cette opération à attirer 2,4 milliards de dollars d'investissements supplémentaires provenant de sources privées.

Dans certains pays en développement comme la Malaisie et le Brésil, les marchés de capitaux sont déjà importants, alors que dans d'autres, comme la Corée, le Chili et le Mexique, ils se développent graduellement. Si l'on en croit les données de la SFI, certains de ces nouveaux marchés, notamment au Brésil, en Inde, en Corée et au Mexique, ont déjà un taux de rendement élevé. Un des obstacles que la SFI a rencontrés dans la mise sur pied de ces marchés a été la réticence d'un certain nombre de pays en voie de développement à l'endroit des investissements de portefeuille étrangers, bien que depuis quelques années ces pays soient un peu plus ouverts aux investissements étrangers directs. M. David Gill, membre de la SFI, a évoqué une autre difficulté de la Société, à savoir le fait que dans certains pays de l'OCDE, les régimes fiscaux ou la réglementation des charges freinent l'exportation des investissements de portefeuille à l'étranger.

Pour favoriser le développement des investissements de portefeuille, en particulier ceux des grands investisseurs institutionnels intéressés à placer une petite partie de leurs ressources dans des pays autres que les grands marchés de l'OCDE, la SFI a créé une série de fonds mutuels fermés, qui prennent une participation dans des entreprises installées dans les pays en voie de développement. Des fonds brésiliens, taïwanais et mexicains ont été créés dans la foulée du « Korea Fund », premier fonds du genre, dont les actions sont aujourd'hui très bien cotées à la Bourse de New York. En 1986, un autre fonds, *The Emerging Markets Growth Fund*, a été lancé pour susciter des investissements dans un certain nombre de marchés dans les pays en voie de développement.

Le Comité félicite la SFI pour les objectifs qu'elle poursuit, en cherchant à alléger le fardeau des pays en voie de développement, en leur donnant les moyens d'accroître les flux de capitaux intérieurs et la confiance des investisseurs étrangers à l'égard de ces marchés. C'est là un des aspects du développement qui a souvent été négligé, alors qu'il peut contribuer, à la longue, à améliorer la situation de la dette extérieure d'un certain nombre de pays débiteurs à revenu intermédiaire.

Le Comité souscrit à la thèse fondamentale de la SFI voulant que la hausse des investissements en capital du secteur privé dans certains pays en voie de développement à revenu élevé ou intermédiaire pourrait avoir des retombées bénéfiques pour ces pays et y favoriser le développement, surtout si ce phénomène se produit en collaboration avec des investisseurs locaux. C'est pourquoi, **le Comité recommande que l'on mette davantage l'accent sur les travaux de la Société financière internationale, sur ses activités de promotion des investissements dans les pays du Tiers monde et sur l'initiative qu'elle a prise de créer des fonds mutuels de capitaux à investir dans les pays en développement.**

L'Agence multilatérale de garantie des investissements

Certains investisseurs disposés à investir dans les pays du Tiers monde s'abstiennent cependant de le faire, à juste titre sans doute, parce qu'ils craignent